

**REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
DES MONITEURS E.S.F.
CHALLENGE NATIONAL**

I - PREAMBULE

Dans le but de maintenir à leur plus haut niveau les qualités techniques et la valeur sportive des monitrices et des moniteurs, le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français organise à la fin de chaque saison d'hiver une grande manifestation sportive comportant des épreuves alpines et nordiques. Se déroulant au cours d'une même semaine, cet ensemble de rencontres prend l'appellation de : CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS E.S.F. / CHALLENGE NATIONAL.

II - REGLEMENT COMMUN APPLICABLE A TOUTES LES EPREUVES

Article 1 :

Les inscriptions seront effectuées par les directeurs ou responsables via le back-office du site www.clubesf.com dans les délais prévus.

- Au moment des inscriptions, les moniteurs doivent remplir les conditions suivantes :
- avoir régulièrement enseigné dans le cadre d'une Ecole du Ski Français ou d'un Centre d'Enseignement pendant la saison en cours ;
- être en possession de la carte d'adhérent au S.N.M.S.F. et avoir procédé au règlement des cotisations afférentes ;

Article 2 :

Ne pourront participer au Challenge National des Moniteurs de la saison en cours :

- les athlètes membres des Equipes de France (liste parue en juin de chaque année et transmise par la FFS) ;
- les athlètes non membres des Equipes de France mais bénéficiant de l'intégralité des stages de préparation avec les Equipes de France (liste parue en juin de chaque année et transmise par la FFS) ;
- les athlètes non membres des Equipes de France ayant participé à une épreuve de Coupe du Monde de la saison en cours ; concernant ce dernier critère, sur demande expresse de l'ESF concernée, des cas particuliers pourront éventuellement être étudiés par la commission Technique du SNMSF en relation avec la FFS ;
- toutefois, pour relever le prestige des rencontres appelées à se dérouler dans le cadre de la semaine du « CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS E.S.F. / CHALLENGE NATIONAL », les membres des Equipes Nationales participeront à titre d'ouvriers aux épreuves de ¼ de finales, ½ finales et finales.

Article 3 :

Sur le plan technique, toutes les épreuves seront organisées en application des règlements E.S.F.

Article 4 :

Pour l'ensemble des épreuves alpines, slalom spécial et slalom géant, les inscriptions et résultats se feront en tenant compte des catégories suivantes :

- SENIORS DAMES : jusqu'à 29 ans inclus
- DAMES 1 : de 30 à 34 ans (avoir 30 ans dans l'année en cours)
- DAMES 2 : de 35 à 39 ans (avoir 35 ans dans l'année en cours)
- DAMES 3 : de 40 à 44 ans (avoir 40 ans dans l'année en cours)
- DAMES 4 : de 45 à 49 ans (avoir 45 ans dans l'année en cours)
- DAMES 5 : 50 ans et plus (avoir 50 ans dans l'année en cours)
- SENIORS HOMMES : jusqu'à 34 ans inclus
- VETERANS HOMMES 1 : de 35 à 39 ans (avoir 35 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 2 : de 40 à 44 ans (avoir 40 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 3 : de 45 à 49 ans (avoir 45 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 4 : de 50 à 54 ans (avoir 50 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 5 : de 55 ans à 59 ans (avoir 55 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 6 : de 60 ans à 64 ans (avoir 60 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 7 : 65 ans et plus

III - FINALES DAMES ET VETERANS

Nature des épreuves pour les différentes finales

- Slalom spécial pour les SENIORS DAMES
- Slalom spécial pour les DAMES 3, DAMES 2 et DAMES 1
- Slalom géant pour les DAMES 4 et DAMES 5
- Slalom spécial pour les VETERANS 7
- Slalom spécial pour les VETERANS 6
- Slalom spécial pour les VETERANS 5
- Slalom spécial pour les VETERANS 4
- Slalom spécial pour les VETERANS 3
- Slalom spécial pour les VETERANS 2
- Slalom spécial pour les VETERANS 1

L'ordre de départ sera inversé par catégorie à la deuxième manche.

A noter :

Les Dames 4 et Dames 5 peuvent participer si elles le souhaitent à la finale des DAMES 1, 2, 3.

A l'issue de la finale SENIORS DAMES, un classement national par E.S.F. sera établi en tenant compte des deux meilleurs temps de chaque école.

IV - MEMORIAL GASTON CATHIARD

Peuvent participer à cette épreuve, les **DAMES de 55 ans et plus** et **VETERANS HOMMES de 60 ans et plus**.

Nature de l'épreuve : slalom géant.

Il peut, selon les conditions, comporter une ou deux manches.

V - COUPE NATIONALE DES MONITRICES DE SKI POUR ENFANTS

L'épreuve , selon les conditions, peut comporter une ou deux manches.

Dans le cas d'une épreuve comportant deux manches les départs pour la deuxième manche seront inversés.

VI – QUARTS DE FINALES

Les six ¼ de finales (A,B,C,D,E,F) auront lieu suivant le programme du CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS E.S.F. / CHALLENGE NATIONAL.

La durée des parcours devra donner un temps de base de 40 à 50 secondes.

Sont qualifiés pour les ½ finales à l'issue des six ¼ de finales :

- les 10 premiers de chaque première manche ;
- les 10 premiers de chaque deuxième manche ;
- les 15 premiers au total des deux manches de chaque ¼ de finale. S'il y a des ex-aequo à la 15^{ème} place, ils se trouvent également qualifiés ;

Sont qualifiés d'office pour les ½ finales (et ne peuvent pas participer aux ¼ de finales) :

- les 30 premiers de la finale du challenge N-1
- les 3 premiers des finales VH1, VH2, VH3 du challenge N-1
- les 3 premières de la finale Dames du challenge N-1

soit au total 252 participants : (10+10+15) x 6 + 42 sont qualifiés pour les ½ finales.

VII – DEMI-FINALES

Les demi-finales se courent en 2 slaloms A et B.

Sont qualifiés pour la finale :

- les 15 premiers de la 1^{ère} manche, les 15 premiers de la 2^{ème} manche et les 30 premiers au total des deux manches des 2 demi-finales. S'il y a des ex-aequo à la 30^{ème} place, ils se trouvent également qualifiés ;

soit 120 participants : 60 qualifiés par demi-finale sont qualifiés pour la grande finale

L'ordre de départ des premières manches sera attribué par tirage au sort. Cet ordre de départ sera inversé pour le départ de la 2^{ème} manche.

VIII - FINALE

La finale se courra en un slalom de deux manches. La durée du parcours devra donner un temps de base de 40 à 50 secondes. L'ordre de départ de la première manche sera obtenu par tirage au sort. L'ordre de départ de la deuxième manche se fera par ordre inversé.

Chaque coureur devra impérativement participer aux deux manches.

Il sera établi un classement manche par manche.

Le classement pour la finale se fera par addition du temps des deux manches.

IX - ATTRIBUTION DU CHALLENGE NATIONAL PAR EQUIPE E.S.F.

Ce challenge est mis chaque année en compétition lors du slalom final des moniteurs.

Seul est pris en considération pour le classement, le temps total des deux manches des **DEUX** meilleurs coureurs classés par école.

Une seule équipe par ESF figurera au classement.

X - ATTRIBUTION DU CHALLENGE DE LA PERFORMANCE

Il prend en compte le classement du meilleur coureur de chaque E.S.F. obtenu
dans la grande finale,
dans les finales VH1, VH2, VH3, VH4, VH5, VH6, VH7
dans la finale Seniors Dames,
dans les finales D1, D2, D3, D4, D5
dans les finales Fond Hommes : scratch (Seniors-VH1-VH2), scratch (VH3-VH4-VH5)
dans les finales Fond scratch Dames
dans la Coupe Nationale des Monitrices Enfants
dans la finale Snowboardcross (toutes catégories) et finale Snowboardcross Dames, D1 et
Vétérans hommes, VH1, VH2, VH3, VH4
dans la finale Skiercross hommes et finale Skiercross dames,
dans l'épreuve de Slopestyle Ski, hommes et dames
dans l'épreuve de Slopestyle Snowboard, hommes et dames
dans la finale stagiaires hommes et dames
dans l'épreuve de télémark hommes et dames
dans l'épreuve du ski de randonnée hommes et dames

Sont pris en compte les 8 meilleurs résultats parmi les épreuves citées.

Une seule équipe par ESF figurera au classement.